



COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

## MISE AU POINT SUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Sainte-Agathe-des-Monts, le 21 juillet 2022** : La RITL a rencontré diverses problématiques au cours des dernières semaines avec la collecte des matières résiduelles sur le territoire des neuf municipalités qu'elle dessert et elle tient à rendre compte de la situation à la population.

Malgré les efforts investis au niveau du recrutement de nouveau personnel (chauffeurs-opérateurs), aucune candidature n'a été reçue à la RITL au cours des dernières semaines. Le nombre de chauffeurs actuel n'est pas suffisant pour nous permettre de respecter les calendriers de collecte tels qu'établis. De plus, plusieurs bris aux équipements de même qu'un incendie dans l'un des camions de collecte nous privent de véhicules durant certaines périodes.

Par conséquent, le conseil d'administration a dû prendre la décision de réduire la fréquence de la collecte des matières organiques pour le reste de la saison estivale. Ainsi, **celle-ci aura lieu aux deux semaines plutôt qu'à chaque semaine, et ce jusqu'à la fin de la saison**. Les collectes du recyclage (bac vert) et des déchets ultimes (bac noir) seront maintenues tel que prévu aux calendriers, de même que les collectes de **conteneurs pour toutes les matières, y compris les matières organiques**.

Nous sommes conscients que cette décision risque de causer des désagréments aux citoyens mais nous sollicitons la participation de tous afin de relever le défi qu'engendrent les problématiques de recrutement et de maintien en poste de nos employés.

C'est ensemble que nous souhaitons relever ce défi afin que vos bonnes habitudes de compostage et de tri des matières résiduelles soient maintenues. Aussi, n'hésitez pas à nous référer des candidats à la recherche d'un nouveau défi.

Faites votre part en mettant en pratique ces quelques trucs :

- S'assurer de mettre votre bac au bord du chemin la veille de la collecte prévue
- Prévoyez un délai de 24 à 48 heures pour la collecte si celle-ci n'a pas été réalisée selon l'horaire habituel.
- Ranger votre bac aussitôt que possible suite à la collecte
- Positionner votre bac de façon adéquate (les roues côté rue, à 60 cm de tout obstacle, y compris des autres bacs)
- Dans le bac brun, utiliser des sacs de papier ou des papillotes de papier journal et alterner résidus alimentaires et résidus verts
- Éliminer le plus possible les liquides de votre bac brun et le nettoyer régulièrement avec de l'eau et du vinaigre blanc

- Consulter la section dédiée aux trucs et astuces de la MRC des Laurentides au [www.traindeviedurable.com/matieres-organiques/](http://www.traindeviedurable.com/matieres-organiques/)

Les administrateurs se sont donné le mandat de revoir l'ensemble des pratiques dans le but de maximiser l'efficacité et l'efficience des services, en tenant compte des facteurs hors de notre contrôle tels que la croissance démographique et la rareté de la main-d'œuvre. Soyez assurés que tous les efforts sont déployés pour continuer de vous offrir la qualité de service qui a fait la renommée de la RITL depuis sa création en 2011.

- 30 -

Source : Régie intermunicipale des Trois-Lacs  
Judith Lord, directrice des opérations  
819-681-3379 poste 1  
[operations@ritl.ca](mailto:operations@ritl.ca)